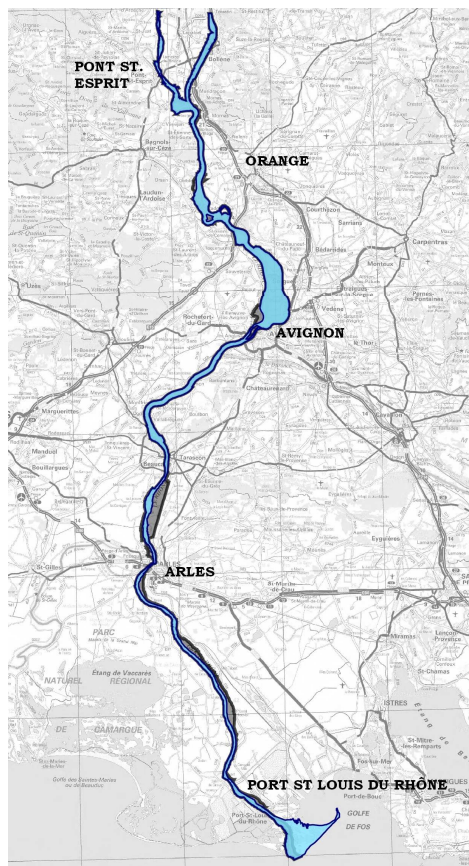


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000

« Rhône aval » - FR9301590

<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301590>



Site Rhône aval - FR9301590

SIC désigné le 19 juillet 2006

ZSC par arrêté ministériel du 12 août 2015

Départements : 13 - 30 - 84

Surface du site: 12606 ha

Opérateur/animateur du site : Parc naturel régional de Camargue

Description du site :

Le site « Rhône aval » est constitué du fleuve et de ses berges ainsi que des terres comprises entre les deux. Il traverse trois départements, le Vaucluse, le Gard et les Bouches-du-Rhône et il arrive jusqu'à l'embouchure du Grand Rhône en incluant les Theys de la rive gauche. C'est un site long de 150 km, linéaire et fortement aménagé, notamment dans sa partie méridionale.

Ses habitats se différencient entre la partie amont et la partie aval, en fonction de l'influence du complexe ardéchois au nord et de la méditerranée au sud. On trouve des forêts riveraines luxuriantes et anciennes, des bois tendres et redynamisés par les eaux, des zones humides riches en biodiversités mais aussi des berges « suffoquées » par les aménagements, totalement déconnectées du fleuve. L'embouchure est riche en biodiversité mais également encombrée par des espèces invasives.

Le site est, également, un corridor important de déplacement et de résidence pour les poissons, les chauves-souris, mais aussi pour les insectes (libellules), les amphibiens (triton crêté) et les reptiles (cistude).

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code N2000	Surface (ha)	État de conservation	Menaces principales
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0	1522	B SII+PII	Envahissement d'espèces introduites, déficit de classes d'âge, activité d'exploitation ou d'entretien
Lagunes méditerranéennes ; Herbiers à <i>Ruppia</i>	1150	318	B SII+PII	Pressions anthropiques, confinement par abandon du réseau hydraulique
Baies peu profondes	1160	114	NE	Fréquentation estivale, pêcheurs à pied, développement de l'aquaculture
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition	3150	444	B SII+PII	Espèces introduites invasives, pollution et rejets, artificialisation, atterrissement/comblement
Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (<i>Ulmus minoris</i>)	91F0	29	B SII + PII ; B SIII+PII+RI	Envahissement d'espèces introduites, déficit de classes d'âge, activité d'exploitation ou d'entretien
Mares temporaires méditerranéennes	3170	0	B SII+PII	Dégradation par des ornières, des aménagements, dépendance aux précipitations automnales/hivernales
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	3260	4925	B SII+PII	Faible transit des graviers et sédiments à mobilité réduite, fixement du lit et réduction des possibilités de divagations latérales du fleuve
Estuaire	1130	851	NE	Creusement du lit, faible transit et mobilité réduite des sédiments, pollution de l'eau
Laises de mer	1210	1.5	B SIII+PII+RI	Sur-fréquentation, remblaiements, déchets d'origine anthropique
Dunes embryonnaires	2110	0.15	B SII+PII	Sur-fréquentation, remblaiements, déchets d'origine anthropique, dégradation des ganivelles par fréquentation touristique
Dunes mobiles	2120	21	B SII+PII	Sur-fréquentation, remblaiements, déchets d'origine anthropique, dégradation des ganivelles par fréquentation touristique
Dunes fixées	2210	7	B SIII+PII+RI	Sur-fréquentation, remblaiements, déchets d'origine anthropique, dégradation des ganivelles par fréquentation touristique

Habitats d'intérêt communautaire	Code N2000	Surface (ha)	État de conservation	Menaces principales
Steppes à saladelles	1510	63	B SII+PII	Pressions anthropiques, remblaiement, décharges, forte dépendance à la gestion de l'eau
Végétation pionnière des bancs de galets	3250	11	C SIII+PIII+RI I	Perturbation et entretien, faible transit des graviers et sédiments à mobilité réduite
Saulaies pionnières arbustives	3280	38	C SII+PII	Perturbations et entretien, espèces introduites, dépendance aux régimes hydriques
Groupements méditerranéens des limons riverains	3270	5	B SII+PII	Perturbations et entretien, espèces introduites, dépendance aux régimes hydriques
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430	2	B SII+PII	Perturbations et entretien, espèces introduites
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodium rubri</i> p.p. et du <i>Bidens</i> p.p	3270	5	B SII+PII	Perturbations et entretien, espèces introduites, dépendance aux régimes hydriques
Galerias et fourrés riverains méridionaux (<i>Nerio-Tamaricetea</i> et <i>Securinegion tinctoriae</i>)	92D0	86.31	B SII+PII	Foyer d'espèces envahissantes
Bancs de sables fins des fonds marins littoraux	1110	23	NE	Pêche à pied, fréquentation estivale
Sables médiolittoraux et Sables supralittoraux	1140	136	NE	Sur-fréquentation, remblaiements, déchets d'origine anthropique
Gazons de <i>Salicornes</i> annuelles	1310	3	B SII+PII	Fortes pressions anthropiques, remblaiements, parking, décharges, confinement par abandon du réseau hydraulique
Végétation vivace des sansouïres	1420	582	A SII+PII	Fortes pressions anthropiques, remblaiements, parking, dépendance à la gestion de l'eau, confinement
Jonçaises piquantes de prés salés	1410	21	B SII+PII	Fortes pressions anthropiques, remblaiements, parking, dépendance à la gestion de l'eau, confinement
Herbiers de <i>Characées</i>	3140	0.002	B SII+PII	Déficit de transport sédimentaire, pollution eutrophisation des eaux

- Statut de conservation
A : conservation excellente
B : conservation bonne
C : conservation moyenne ou réduite

- Degré de conservation des fonctions :
PI : perspectives excellentes
PII : perspectives bonnes
PIII : perspectives moyenne ou défavorables

- Degré de conservation de la structure :
SI : structure excellente
SII : structure bien conservée
SIII : structure moyenne ou partiellement dégradée

- Possibilités de restauration :
RI : restauration facile
RII : restauration possible avec un effort moyen
RIII : restauration difficile ou impossible

Les espèces d'intérêt communautaire présentes

Espèces d'int. communaut.	Code N2000	Éléments quantitatifs	État de cons.	Enjeu local	Menaces principales
MAMMIFERES					
Castor	1337	B	Médiocre	Fort	Modification du régime hydrique du fleuve, ruptures de la continuité des corridors, artificialisation des berges, développement des espèces végétales exotiques envahissantes
Loutre	1355	C	Mauvais	Très fort	Modification du régime hydrique du fleuve, ruptures de la continuité des corridors, artificialisation des berges, pollutions
Grand Rhinolophe	1304	nord : localisée sud : présente	Médiocre	Très fort	Rupture de la continuité des corridors, pollution lumineuse, intensification de l'agriculture.
Rhinolophe euryale	1305	Très rare et localisé	Mauvais	À établir	Rupture de la continuité des corridors, pollution lumineuse
Minioptère de schreibers	1310	Présente	Mauvais	Fort	Rupture de la continuité des corridors, pollution lumineuse, destructions des cavités naturelles ou artificielles
Murin à oreilles échancrées	1321	Localisé au nord et présente au sud	Médiocre	Très fort	Disparition des espaces bâtis accessibles pour l'espèce, Rupture de la continuité des corridors
Murin de Capaccini	1316	Très rare et localisé	Mauvais	Moyen	destructions des cavités naturelles ou artificielles, pollution des zones aquatiques, disparition des haies et des lisières
Grand murin	1324	Très rare et localisé	Médiocre	Moyen	Rupture de la continuité des corridors, agriculture intensive
Petit murin	1307	Rare et localisé	Mauvais	Moyen	Rupture de la continuité des corridors, agriculture intensive
REPTILES					
Cistude d'Europe	1220	Non évalué	Non évalué	Moyen	Braconnage, pollution de l'eau, compétition avec espèces exogènes, mortalité routière
AMPHIBIENS					
Triton crêté	1166	Non évalué	Non évalué	Fort	Urbanisation, remembrement agricole, densification du réseau routier, pollution de l'eau, abaissement des nappes phréatique, comblement des mares

Espèces d'int. communaut.	Code N2000	Éléments quantitatifs	État de cons.	Enjeu local	Menaces principales
POISSONS					
Alose feinte	1103	Présente	Non déterminé	Fort	Obstacles à la migration, pollution
Lamproie marine	1095	Quasi disparue	Mauvais	Fort	Obstacles à la migration, pollution
Toxostome	1126	En régression	Défavorable/ Mauvais	Fort	Obstacles à la migration, pollution, ralentissement du débit, réchauffement de l'eau
Blageon	1131	En régression	Défavorable/ Mauvais	Fort	Obstacles à la migration, ralentissement du débit, réchauffement de l'eau, pollution
Bouvière	1134	Présente	Favorable (moyen)	Faible	Raréfaction des mollusques nécessaires à sa reproduction, dégradation de son habitat, pollution
Chabot	1163	Localisé au nord	Défavorable/ Mauvais	Faible	Obstacles à la migration, ralentissement du débit, réchauffement de l'eau, pollution
INSECTES					
Grand Capricorne	1088	D	Rare	Faible	Suppression de son habitat (vieux chênes)
Lucane Cerf-volant	1083	D	Rare	Faible	Élimination des haies arborées
Ecaille chinée	1078	D	Rare	Faible	Disparition des zones humides, utilisation d'herbicide, diminution de la ressource en nectar
Agrion de Mercure	1044	D	Bon	Faible	Pollution des eaux courantes, rectification, curage et canalisation des cours d'eau
Gomphe de Graslin	1046	D	Inconnu	Fort	Aménagement, gestion et pollution des cours d'eau
Cordulie à corps fin	1041	B	Bon	Fort	Atterrissement des lônes, assec estivaux, déconnection de la ripisylve avec la lame d'eau

Principaux objectifs du site

Objectifs principaux	Habitat ou espèce visés	Exemple de mesures de gestion
Aller vers une amélioration de la dynamique fluviale et de rétablissement du régime naturel d'inondation	Habitats : 1130, 3140, 3150, 3250, 3260, 3270, 3280, 6480 Espèces : Cordulie à corps fin, Agrion de mercure, Alose feinte, Bouvière, Barbeau méridional, Blageon, Cistude d'Europe, Gomphe de graslin, Triton crêté	Assurer et améliorer la conservation des réseaux d'annexes hygrophiles (canaux, lônes) ainsi que les zones humides. Limiter l'augmentation des prélèvements d'eau afin de ne pas impacter le débit et de ne pas accentuer la remontée du coin salé
Rétablir la fonction de corridor du fleuve et de sa ripisylve et favoriser les « réservoirs de biodiversité » et les	Habitats : 91F0, 92A0, 3150, 3250 Espèces : Cordulie à corps fin, Agrion de mercure, Lucane cerf-volant, Grand capricorne, Alose feinte, Lamproie marine, Lamproie de rivière, Barbeau	Assurer et améliorer la conservation des réseaux d'annexes hygrophiles (canaux, lônes) ainsi que les zones humides

Objectifs principaux	Habitat ou espèce visés	Exemple de mesures de gestion
ensembles fonctionnels à forte naturalité	méridional, Blageon, Bouvière, Castor d'Europe, Cistude, Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Grand Murin, Loche de rivière, Triton crêté, Minioptère de Schreibers, Murin de capaccini, Rhinolophe Euryale, Barbastelle d'Europe, Loutre	Maintenir, améliorer ou reconstituer la continuité des boisements et assurer le vieillissement des peuplements forestiers.
Lutter contre les sources de dégradation des eaux	Habitats : 1130, 3140, 3150, 3260, 3270 Espèces : Alose feinte, Lamproie marine, Lamproie de rivière, Barbeau méridional, Blageon, Bouvière, Castor d'Europe, Cistude d'Europe, Loche de rivière, Triton crêté, Loutre, Cordulie à corps fin, Agrion de mercure, Gomphe de graslin	Se conformer aux objectifs de la DCE : améliorer les pratiques phytosanitaires, surveiller les activités engendrant des pollutions (usines, transport fluvial, ...) Établir un bilan des prélèvements d'eau.
Lutter contre la colonisation ou l'implantation d'espèces exotiques envahissantes	Habitats : 91F0, 92A0, 92D0, 3140, 3150, 3250, 3170, 3270, 6430	Repérer et si possible supprimer les noyaux d'invasion Trouver des moyens de lutte adéquats selon l'espèce considérée, en concertation avec d'autres gestionnaires de sites, ainsi que avec les organismes de recherche.
Améliorer la qualité d'accueil des espèces de la Directive Habitat	Toutes les espèces de la Directive Habitat	Renforcer la qualité d'accueil des zones d'alimentation et de transition des chiroptères (ainsi que des oiseaux) (connectivités, ressources alimentaire, maturité...) Créer des corridors biologiques et des passages à faune (pour la loutre et le castor par exemple) Protéger les colonies connues de chiroptères et améliorer la capacité d'accueil en gîte
Conserver et améliorer les habitats d'intérêt communautaires	Habitats : 91F0, 92A0, 92D0, 1130, 3140, 3150, 3250, 3260, 3170, 3270, 3280, 6430	Contrôler le développement d'espèces végétales envahissantes (Faux indigo, robinier, bambous, renouée de japon Jussie, Ambroisie...) Éviter autant que possible l'intervention sur les boisements dans un état de conservation potentiellement favorable au vieillissement. Préserver les différents stades de développement des bois afin de favoriser aussi les stades à bois tendre.

Pour en savoir plus...

- Contact : Parc naturel régional de Camargue (structure animatrice)
Mas du Pont de Rousty – 13200 Arles
Célia Grillas : c.grillas@parc-camargue.fr
04 90 9710 40

- Sources d'information :

Site Internet du Ministère MEEM :

www.developpement-durable.gouv.fr

Site Internet des DREAL :

- LR-MP : <http://www.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/>
- PACA : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/>

Site Internet des DDT(M) :

- DDTM 30 : <https://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Natura-2000>
- DDTM 13 : <http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Evaluation-des-incidences-Natura-2000/Qu-est-ce-que-Natura-2000>
- DDT84 : <http://www.vaucluse.gouv.fr/reseau-natura-2000-r376.html>

Site de l'animateur :

<http://www.parc-camargue.fr/index.php?pagendx=1037>